

**PHOTO A  
COLLER ICI**

# INSCRIVEZ -VOUS

**SAISON  
2023 / 2024  
JEUNES**

Licencié la saison précédente, club : .....  Nouveau licencié

Nom : ..... Prénom : .....

Nationalité : ..... Sexe :  F  H

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse complète : .....

..... Téléphone portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Email : .....@.....

Souhaitez-vous un reçu pour votre C.E ?  oui  non

Taille du t-shirt offert pour l'adhésion :  7/8 ans  9/11 ans  12/14 ans  S  M  L

Votre enfant souhaite-t-il faire de la compétition ?  Oui  Non

J'autorise ou  Je n'autorise pas le BCP à prendre en photo mon enfant lors de ses activités au club ou en compétition et à éventuellement les publier sur le site et les réseaux du club.

Je consens ou  Je ne consens pas à ce que mes coordonnées (mail et téléphone) soient utilisées dans le cadre de la communication interne du club.

Catégories d'âge	Année de naissance	Catégories d'âge	Année de naissance
Mini-Bad	2016 et après	Minimes (U15)	2010 et 2011
Poussins (U11)	2014 et 2015	Cadets (U17)	2008 et 2009
Benjamins (U13)	2012 et 2013	Juniors (U19)	2006 et 2007

→ CRENEAU DU MERCREDI,

Horaires : .....

.....

## PIECES A FOURNIR EN PLUS DE CETTE FICHE DUMENT REMPLIE

- Le formulaire de prise de licence FFbAD dûment rempli (*à récupérer au forum des associations, sur le site [www.bcp95.fr](http://www.bcp95.fr) ou au gymnase, ou bien à imprimer soi-même*).
- Une photo d'identité collée sur cette fiche.
- L'autorisation d'hospitalisation ci-contre signée ; signature du règlement interne ci-contre par le joueur **et** le responsable légal.
- Le règlement en espèces, par virement ou par chèque à l'ordre du BCP d'un montant de 155€.

## REGLEMENT INTERNE

**Art. 1 :** Pour leur confort et leur sécurité, les joueurs doivent avoir un équipement de sport adéquat. Ils doivent **impérativement** changer de chaussures pour accéder à la salle et laisser leurs affaires dans les vestiaires. Par ailleurs les chaussures doivent avoir des semelles qui ne marquent pas le sol.

**Art. 2 :** Les joueurs montent et démontent les terrains, ne laissent pas de débris sur l'aire de jeux ainsi que dans les vestiaires (volants usagés, bouteilles, etc...) Des poubelles sont à leur disposition dans le gymnase.

**Art. 3 :** Les volants (plastiques ou en plumes) sont fournis par le club lors des entraînements et sont à la charge des joueurs lors des séances de « jeu libre ».

**Art. 4 :** Le Badminton Club de Pontoise décline toute responsabilité concernant les vols pouvant être commis dans le gymnase.

**Art. 5 :** Lors des séances de « jeu libre », il est souhaitable qu'un roulement sur les terrains se fasse environ toutes les 20 minutes.

**Art.6 :** Les jeunes licenciés n'étant couverts par l'assurance du club qu'au moment où ils sont pris en charge par un responsable du club, les personnes accompagnant les enfants à leur séance d'entraînement sont priées de s'assurer de la présence du responsable avant de partir.

**Art. 7 :** Les joueurs poussins et benjamins (U11 et U13) durant toute la séance de jeu libre à laquelle ils participent devront obligatoirement être accompagnés d'un responsable légal. Les minimes, cadets et juniors sont autorisés à venir seuls et à jouer uniquement si des adultes sont présents dans la salle sous couvert d'une décharge de leurs parents.

**Art. 8 :** Pour inviter des personnes extérieures au Badminton Club de Pontoise : ces personnes doivent être obligatoirement titulaires d'une licence prise à la FFbAD pour la saison en cours. Prévenir le président afin de donner la date de venue de ce joueur ainsi que son nom.

**Art. 9 :** Pour avoir accès aux installations, tout joueur devra avoir rendu son dossier d'inscription complet et ce dans les quinze jours qui suivent son premier essai.

**Art. 10 :** Toute adhésion au Badminton Club de Pontoise est définitive, aucun remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la raison.

**Art. 11 :** Tout licencié déclare adhérer à l'assurance « responsabilité civile et individuelle accident » proposée par la Fédération Française de Badminton et avoir pris connaissance des garanties complémentaires et des informations relatives à la notice d'assurance.

**Art. 12 :** Tout comportement jugé excessif et irrespectueux vis-à-vis des autres joueurs, des entraîneurs et du matériel ou ne respectant pas les articles précités, pourra être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive du créneau et/ou du club.

**Art. 13 :** Toute adhésion au Badminton Club de Pontoise implique l'adoption du présent règlement.

Signature du joueur

Signature des parents

## AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e) M.\*, Mme\* ..... , père \*, mère \*, tuteur \*, autorise mon enfant ..... à participer aux animations sportives et aux sorties organisées par le BADMINTON CLUB DE PONTOISE durant la période du 1er Septembre ..... au 31 Août .....

En cas d'urgence, j'autorise les responsables à hospitaliser mon enfant sous anesthésie générale et à faire pratiquer une intervention chirurgicale en cas de nécessité.

Signature

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

..... ☎ : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

ou ..... ☎ : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_